

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 AVRIL 2025

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Vote : pour 10 contre 0
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 Date de la convocation : 02/04/2025
 Date de publication : 18/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril, à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Représenté :

Excusé : Christophe BARRIE

Adeline VERNHES est nommée secrétaire de séance.

Objet : Finances : Approbation du budget primitif 2025 – Budget Principal

Monsieur le Maire présentent le Budget Primitif 2025 du Budget principal.

BUDGET PRINCIPAL– BP 2025

		DÉPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	Section de fonctionnement	1 374 603.32	601 301.81
	Section d'investissement	3 300 332.74	3 269 657.09
		+	+
RESULTATS REPORTEES	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	773 301.51 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	77 050.02 (si déficit)	(si excédent)
		+	+
RESTES A RÉALISER	Section de fonctionnement	0.00	0,00
	Section d'investissement	127 974.33	235 700.00
	TOTAL des restes à réaliser	127 974.33	235 700.00
		=	=
TOTAL	Section de fonctionnement	1 374 603.32	1 374 603.32
	Section d'investissement	3 505 357.09	3 505 357.09
	TOTAL CUMULE	4 879 960.41	4 879 960.41

Détail du vote des subventions aux associations :

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					8 000,00
65748			ADMR CANTON ESTAING	Association	1 254,00
65748			AMICALE POMPIERS VILLECOMTAL	Association	305,00
65748			ASSO PARENT ELEVES	Association	1 500,00
65748			CLUB AINES RURAUX	Association	305,00
65748			CLUB FOOT ECGE	Association	305,00
65748			COMITE ANIMATION	Association	305,00
65748			FAMILLES RURALES	Association	1 000,00
65748			EQUILIBRE DU PLATEAU	Association	400,00
65748			AAPPMA RODEZ	Association	305,00
65748			à répartir	Association	2 321,00

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Approuve le Budget Primitif 2025, du Budget Principal par :
10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
- Avec l'application de la fongibilité des crédits, Monsieur le Maire est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Adeline VERNHES
Secrétaire de séance



Thierry GOUMON,
Maire

